

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 03324

Numéro SIREN : 850 446 410

Nom ou dénomination : 2M INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt A2023/023448

experts-comptables
commissaires aux comptes

- **Didier Rebaudet**
- **Romain Rebaudet**
- **Loïc Merley**
- **Aloïs Rebaudet**

2M INVEST
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros

Siège social : 13 rue des Emeraudes
69006 LYON
RCS LYON 850 446 410

Rapport du Commissaire aux comptes et du Commissaire à la Transformation
sur la transformation de la société 2M INVEST
en Société par Actions Simplifiée.

Société
Didier Rebaudet
& Associés

103 rue Bossuet
69006 Lyon

65 rue Henri Dépaigneux
69400 Limas

04 78 93 16 75

sdra@sdra-lyon.fr

sdra-lyon.fr

sarl au capital de 257 100 €
siret 353 692 940 00037 - Naf 6920z
353 692 940 rcs Lyon
N° intracommunautaire FR03353692940

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de la région de Lyon et à la Compagnie
Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Rhône

- **Didier Rebaudet**
- **Romain Rebaudet**
- **Loïc Merley**
- **Aloïs Rebaudet**

2M INVEST
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros

Siège social : 13 rue des Emeraudes
69006 LYON
RCS LYON 850 446 410

Rapport du Commissaire aux comptes et du Commissaire à la
Transformation
sur la transformation de la société 2M INVEST
en Société par Actions Simplifiée.

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport portant sur :

1. La situation de votre société ;
2. Notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social ainsi que, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à ces missions. Ces diligences ont consisté notamment :

- à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation ;
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Société
Didier Rebaudet
& Associés

103 rue Bossuet
69006 Lyon

65 rue Henri Dépaigneux
69400 Limas

04 78 93 16 75

sdra@sdra-lyon.fr

sdra-lyon.fr

sarl au capital de 257 100 €
siret 353 692 940 00037 - Naf 6920z
353 692 940 rcs Lyon
N° intracommunautaire FR03353692940

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de la région de Lyon et à la Compagnie
Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Rhône

1- Situation de votre société

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- 1) Les comptes annuels ont été arrêtés au 31 décembre 2022.
- 2) Les capitaux propres, soit 331 766,73 euros, sont constitués par un capital de 1 000 euros, de la réserve légale pour 100 euros, par d'autres réserves pour un montant de 253 565,11 euros et par le résultat de l'exercice après IS de 77 101,62 euros.
- 3) L'actif immobilisé est composé uniquement de fonds de travaux pour 2 667,20 euros et de dépôts pour 1 123,22 €.
- 4) L'actif circulant s'élevant à 1 306 951,54 euros permet de couvrir les dettes à court terme d'un montant de 978 975,23 euros. L'actif circulant est composé pour l'essentiel :
 - d'un stock de marchandises pour 1 244 648,19 euros ;
 - d'autres créances pour 51 319,35 euros ;
 - de disponibilités pour 10 744,21 euros,
 - des charges constatées d'avance pour 239,79 euros.
- 5) Les dettes sont principalement composées :
 - des emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit pour 503 062,77 euros ;
 - de comptes courants d'associés pour 437 425,83 euros ;
 - de dettes fournisseurs pour 15 463,63 euros ;
 - de dettes fiscales et sociales pour 12 367 euros ;
 - d'autres dettes pour 10 656 euros.
- 6) Le chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est 920 563,60 euros. Il était de 1 629 510,37 euros au 31 décembre 2021.
- 7) Les achats de marchandises s'élèvent à 1 286 264,85 euros contre 914 873,04 euros au 31 décembre 2021. Les stocks ayant augmentés sur l'exercice, cela engendre un produit de 523 659,19 euros.
- 8) Les charges externes sont presque stables et s'élèvent à 33 234,89 euros au 31 décembre 2022.
- 9) Les impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 2 690,09 euros au 31 décembre 2022.
- 10) Les charges financières s'élèvent à 11 473,14 euros au 31 décembre 2022.
- 11) Des charges exceptionnelles pour 25 000 euros ont été comptabilisées au 31 décembre 2022 tandis qu'il n'y en avait pas au 31 décembre 2021.
- 12) L'impôt sur le bénéfice s'élevant à 12 367 euros après prise en compte d'un crédit d'impôt mécénat de 12 000 euros.
- 13) Le résultat de l'exercice s'élève à 77 101,62 euros au 31 décembre 2022 contre 130 163,12 euros au 31 décembre 2021.

2- Valeur des biens composant l'actif social et valeur des capitaux propres de votre société

La valeur des biens composant l'actif social n'appelle pas d'observation de notre part.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Fait à Lyon, le 22 juin 2023

Pour SDRA

Aloïs Rebaudet
Commissaire aux Comptes et à la Transformation

